

PLAN D'AMÉNAGEMENT

Pour vous aider à planifier votre exposition, implantez votre stand à l'échelle sur la page suivante; vous trouverez ci-dessous un exemple montrant ce qui devrait être inclus. Une copie de votre plan doit être envoyée à GES et, s'il y a lieu, à votre EAC. Veuillez également avertir GES de toute exigence particulière nécessitant une attention préalable. Assurez-vous d'inclure votre numéro de stand sur la grille et de délimiter le périmètre de votre espace à l'aide d'une ligne noire et épaisse.

IMPORTANT : CE FORMULAIRE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES STANDS AVEC DE LA MACHINERIE LOURDE ET TOUS LES STANDS DE PLUS DE 200 pi².

Veillez envoyer votre plan à GES à scouture@ges.com et mettez utsoi@sme.org en copie conforme avant le 26 janvier 2024.

Entreprise : SME Canada Stand n° 981

Personne responsable : John Smith Échelle: 1 carré = 2' x 2'

Les éléments suivants doivent être pris en compte lors de votre planification :

1. Position des machines et zones d'observation pour les démonstrations
2. Lignes électriques, aériennes et d'eau
3. Aire de bureau et emplacement du téléphone
4. Flux de la circulation
5. Type de revêtement de sol (si applicable)



